

27 mars 2007

07.329

Question Thérèse Humair**Où en sommes-nous avec le TGV?**

Le 29 septembre 2004, nous avons déposé au Grand Conseil neuchâtelois une résolution interpartis, acceptée par l'ensemble de l'hémicycle sans opposition, qui demandait à tous les partenaires potentiels d'apporter leur soutien ferme à la liaison TGV par l'Arc jurassien Lausanne/Berne – Neuchâtel – Paris. Nous nous plaignons à rappeler ici que le peuple suisse avait accepté, en date du 29 novembre 1998, à une forte majorité des voix, un arrêté fédéral relatif à la réalisation et au financement des projets d'infrastructures des transports publics. 1,2 milliard de francs furent destinés aux améliorations et réalisations nécessaires au raccordement de la Suisse occidentale et orientale au réseau européen à grande vitesse.

Dans ce programme, les trois portes d'entrée en Suisse, respectivement par Bâle, par Genève et par l'Arc jurassien, furent toujours présentées comme un ensemble cohérent et indissociable.

En date du 31 octobre 2006, nous sommes intervenus à nouveau. Cette fois-ci par une interpellation libérale-PPN – radicale qui faisait part de notre souci de voir attribuer à la ligne TGV Lausanne/Berne – Neuchâtel – Paris un horaire peu attractif en 2008, ce qui pourrait faire fuir la clientèle et mettre en péril le projet du maintien de cette ligne.

Il y a deux semaines à peine, la France a inauguré le 1^{er} tronçon du TGV-Est, ce qui permettra à la Suisse alémanique de rejoindre Paris, sans pour autant passer par l'Arc jurassien. Et nous savons également que les Bâlois n'attendent que 2012 pour pouvoir bénéficier de l'ouverture du TGV Rhin-Rhône via Mulhouse et Besançon.

Nous avons donc l'impression que nos voisins bougent, se battent et qu'ils arriveront à leur fin.

- Qu'en est-il de l'Arc jurassien en général, de notre canton en particulier?
- Quelles actions, quels contacts concrets, le cas échéant avec les autres cantons concernés, ont eu lieu? Ou sont-ils planifiés?
- Est-ce que nos parlementaires fédéraux travaillent sur cet élément? Ont-ils été interpellés? En sont-ils sensibles?
- Y-a-t-il du nouveau dans ce dossier et quelles sont nos chances d'être écoutés?

Nous souhaitons connaître l'évolution de ce dossier qui nous semble primordial pour la défense de nos intérêts économiques et touristiques.